**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

**Band:** 28 (1982)

Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Philatelie





#### CANTON D'APPENZELL

« D'or d'ours de sable, en pied, accolé du champ, lampassé et allumé de champ »

Si à l'origine, les armoiries d'Appenzell représentaient un « ours passant », après la bataille de Vögelinsegg du 15 mai 1403, contre les troupes de l'abbé Cuno de Stoffeln, les Appenzellois remplacèrent leur « ours passant » en « ours grimpant » en signe d'indépendance.

Par suite des dissensions religieuses qui secouèrent la Confédération au XVIe siècle, le canton se scinda en deux 1/2 cantons vers 1597 : Rhodes intérieures (catholiques) et Rhodes extérieures (protestants) avec, respectivement, comme capitales: Appenzell et Hérisau.

Les Rhodes Extérieures gardèrent les mêmes armoiries mais en ajoutant les lettres « V.R. » de part et d'autre de l'ours. (Veser Rhodes). Quant à la présence de l'ours dans les armoiries, reportez-vous au Messager de Février 1980 contant la légende de St. Gall, car il faut se souvenir que le pays d'Appenzell était sous la tutelle des abbés de St. Gall, d'où la révolte de 1403.



# CANTON DE ST. GALL

Nous avons déjà évoqué, dans notre Nº de Février 1980 la légende de St. Gall et l'origine des armoiries de cette ville.

Les originalités des armoiries du canton sont de ne pas représenter un ours, mais surtout des « armes » dites modernes.

En effet, pour la première fois est utilisée une couleur inusitée encore en Suisse, le Vert (Sinople), symbole de la liberté. Tous les habitants qui combattaient pour cette si chère Liberté, ornaient leurs chapeaux d'une feuille d'arbre.

Les armoiries de ce canton, réunies en « faisceau du licteur » sont composées de 8 bâtons d'argent liés par un ruban à l'émail du champ autour d'une hâche du même métal, tournée à droite.

Modernes, mais on pourrait presque dire « parlantes », car les 8 bâtons d'argent symbolisent l'union et l'égalité des 8 districts qui se sont réunis en 1802 pour former ce canton. Il s'agit des districts de St. Gall-Ville, le Toggenburg, de Gaster, le Rheintal, le baillage de Saxe, les comtés de Sargans, de Werdenberg et de Rapperswil.

L'encadrement du timbre représente des motifs de broderies, spécialité de ce canton.

Schweiz

Timbres-poste spéciaux I 1982













## CANTON D'ARGOVIE

Conquis par Berne, sur les Habsburg en 1415, ce n'est qu'en 1803 que le pays d'Argovie fut reconnu officiellement comme 16e canton. Mais ses armoiries datent de 1798, époque de la République Helvétique, dont Aarau fut, pour une certaine période, la capitale.

Les armoiries de ce canton se décomposent en deux parties :

1er — de Sable à la fasce ondée (ou rivière d'argent),

2e - d'Azur à 3 étoiles d'argent. Le tout représentant parfaitement la composition du pays :

Pour 1, la Basse-Argovie, arrosée par l'Aar, et pour 2, les 3 districts (les 3 étoiles) : le Freymant, le comté de Baden et le Fricktal.

Dans le sceau de l'Argovie, se trouve un chapeau à plume, souvenir de Guillaume Tell et de Gessler, emblème de la Liberté.

A. Barriot



Jour d'émission 18 2 1982

Timbres-poste spéciaux Suisse

Centenaire du chemin de fer du St-Gothard 1882-1982



C 4/5

Celestino Piatti, Duggingen Auteur

36 x 26 mm

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK

SIEGE SOCIAL : 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris C.C.P. Messager Suisse 12273-27 G Paris - Prix de l'abonnement : 80 F - Etranger : 90 F IMPRIMEUR : Tschumi-Taupin, 24, rue de Dammarie, 77000 Melun — Dépôt légal : 2\* trimestre 1982 — N° 4 (Commission paritaire n° 52679)

La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messager Suisse » n'est pas en vente publique.

Pour vous le procurer adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute votre correspondance à la Rédaction, 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris — Tél. : 544.68.41

EDITEUR : FEDERATION DES SOCIETES SUISSES DE PARIS